

Document de travail

## Collaboration entre enseignant-e-s et acteurs extrascolaires

Quelles sont les besoins qualitatifs de l'école en matière de prestations externes en éducation à l'environnement ? L'enquête de Barbara Schäfli (FEE) menée en 2008\* auprès d'un échantillon d'enseignant-e-s et de directeurs d'école a révélé que de manière générale, les prestations extrascolaires apportent un enrichissement bienvenu à l'enseignement et leur qualité est jugée bonne. Si l'utilité des prestations extrascolaires n'est pas remise en cause, les expériences faites montrent qu'il est par contre nécessaire de clarifier davantage le partage des rôles entre les différentes parties impliquées dans ce type de démarche. Entre enseignant-e/formateur-trice et personne ressource externe, qui est responsable des aspects pédagogiques ? Quelle forme de collaboration optimise le résultat ? Sur quels points faut-il s'accorder avant l'intervention ?

Un constat général s'est dégagé des discussions menées dans les réseaux de formateurs et des acteurs extrascolaires : pour que l'intervention soit de qualité et qu'elle constitue une plus-value réelle et

durable pour les élèves, il est important que les deux parties – enseignant-e et personne ressource externe – s'impliquent et mettent en place une collaboration. L'intervention peut se construire sur une démarche en 3 étapes : AVANT, PENDANT et APRES. Alors que l'intervenant-e extrascolaire aura un rôle prédominant pendant l'animation, il pourra également apporter ses idées et son expérience dans la phase de préparation et de suivi de l'intervention. Aussi, les aspects pédagogiques ne sont pas uniquement du ressort de l'enseignant-e ; la personne ressource externe doit également posséder et faire partager ses compétences pédagogiques lors de la préparation et pendant l'animation. Il est important que l'enseignant-e prenne contact avec l'animateur avant l'intervention pour fixer ensemble les objectifs de l'animation, les conditions cadres, le contenu et les modalités de collaboration.

L'enseignant-e a, quant à lui, un plus grand rôle à jouer dans l'avant et l'après afin que l'intervention extrascolaire complète qualitativement le programme scolaire en

cours. Comment préparer les élèves ? Comment les évaluer et assurer une continuité après l'animation ? Comment faire le lien avec d'autres thèmes prévus au programme ? Ceci ne signifie nullement que son rôle pendant l'intervention se limite à veiller à la discipline. L'enseignant-e sera le plus à même d'établir les transferts avec les connaissances déjà acquises.

La discussion a également soulevé un autre point : celui de préparer les enseignant-e-s à pouvoir choisir parmi les offres nombreuses, celle qui convienne le mieux à sa classe et au programme en cours. Ceci implique aussi de porter un regard critique sur le contenu des prestations qui sont mises à sa disposition, d'être en accord avec le message que véhicule l'institution et de pouvoir opérer un choix en connaissance de cause. La formation initiale ne prépare pour l'instant encore qu'insuffisamment les enseignant-e-s à cette démarche, mais les personnes présentes à la discussion sont unanimes que cet aspect doit être renforcé à l'avenir. La complémentarité entre enseignant-e-s et personnes ressources

externes est certaine, mais elle se prépare, se travaille et doit être une préoccupation des deux parties afin de garantir un résultat de qualité.

En collaboration avec et les membres des réseaux FREE-HEP (actuel Réseau EDD des formateurs) le forum des ONG de la FED et le REE (actuellement réuni en un réseau romand EDD des acteurs extrascolaires), éducation21 a élaboré le document ci-dessous qui présente les différentes étapes d'une intervention et le rôle que chaque partie impliquée peut jouer à un moment donné de la démarche. Ce document est à considérer comme une aide à la planification, adaptable en fonction du contexte.

Synthèse de la discussion entre formatrices et formateurs HEP du réseau FREE-HEP avec les membres du Réseau REE du 2 novembre 2010.

Sabine Muster-Brüschweiler, FEE, 13 janvier 2011

\* Schäfli, B. (2008) *Ausserschulische Lernangebote im Bereich Umweltbildung : Qualitative Bedürfnisabklärung bei Schulen*. FEE, Berne (adapt. française 2010)

**éducation21**

Avenue de Cour 1 | 1007 Lausanne  
T +41 21 343 00 21 | Info\_fr@education21.ch  
www.education21.ch

Bern | Lausanne | Bellinzona

## Le recours à une personne-ressource externe au sein d'une séquence d'enseignement : une démarche en 3 étapes au service de l'élève et de ses apprentissages

L'enseignant-e peut investir du temps pour approfondir personnellement une thématique ou faire venir un spécialiste. Cet / cette intervenant-e externe est invité-e pour développer avec les élèves une thématique particulière dans le cadre scolaire. Il peut apporter de nouvelles connaissances, des approches et du matériel variés. L'intervenant-e entre à l'école de façon ponctuelle pour mettre ses compétences spécifiques au service

des élèves qu'il va rencontrer et leur apporter, outre un moment de découverte et de plaisir, une réelle plus-value au programme scolaire en cours. Dans le PER, le recours à des intervenant-e-s externes dans le cadre de la formation scolaire est encouragé.

Le travail de l'intervenant-e externe est complémentaire à celui de l'enseignant-e. Le tableau ci-dessous se conçoit comme

un premier pas dans la réflexion et l'expérience des liens qui peuvent se tisser entre les différents partenaires qui sont impliqués lors d'une intervention en classe : l'élève, l'enseignant-e et l'intervenant-e externe ainsi que son institution. Son contenu n'est pas contraignant, mais indicatif et est à considérer comme une aide à la réflexion, à la planification et la mise en œuvre de séquences impliquant une personne ressource externe.

	L'enseignant-e	La personne ressource	L'apprenant-e	Connaissances, compétences nécessaires à la personne ressource
<b>1. Avant l'intervention</b>				
1.1 Analyse des besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situe l'état des connaissances des apprenant-e-s sur la thématique prévue.</li> <li>- En fonction de la planification de son enseignement et des contenus et objectifs d'apprentissage déterminés dans le plan d'études, étudie la pertinence de faire intervenir une personne ressource externe dans sa classe ou de se déplacer avec ses élèves dans une structure externe.</li> <li>- Connaît le mandat de l'organisation à laquelle il s'adresse et ses orientations politiques ou religieuses.</li> <li>- Communique sur le sens de cette intervention dans son programme d'enseignement ainsi que les objectifs d'apprentissage visés qui seront évalués à terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collabore avec l'enseignant-e pour répondre à un besoin spécifique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe si possible au choix de l'intervention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de savoirs disciplinaires spécifiques dans un domaine particulier qui vont au-delà de ce que l'enseignant-e peut lui-même proposer.</li> <li>- Pouvoir proposer des activités spécifiques adéquates dans le domaine.</li> </ul>

	L'enseignant-e	La personne ressource	L'apprenant-e	Connaissances, compétences nécessaires à la personne ressource
1.2 Préparation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prend contact avec la personne ressource externe pour s'informer des modalités et lui fournir les renseignements dont elle a besoin.</li> <li>- Suit la procédure organisationnelle (direction de l'école, information aux parents, etc.).</li> <li>- Prépare sa classe pour l'intervention en situant l'intervenant-e et son point de vue sur la thématique et en intégrant l'intervention dans le contexte des activités d'apprentissage déjà menées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tient compte du contexte de la classe et des objectifs d'apprentissage pour adapter son intervention.</li> <li>- Propose un contenu d'intervention à l'enseignant-e et éventuellement des pistes d'activités introductives.</li> <li>- Récolte les informations nécessaires et convient des modalités de l'intervention avec l'enseignant-e.</li> <li>- Adapte et prépare son intervention en fonction de la demande et du mandat de son institution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est préparé-e et/ou informé-e de l'intervention externe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de connaissances suffisantes sur l'organisation de l'institution scolaire, les programmes scolaires, le PER et le développement de l'enfant pour proposer une activité adaptée.</li> </ul>
<b>2. Pendant l'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est présent.</li> <li>- Facilite les transferts avec les connaissances déjà acquises.</li> <li>- Gestion de la classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propose une démarche d'apprentissage et des activités spécifiques.</li> <li>- Accompagne momentanément un processus d'apprentissage.</li> <li>- Est à l'écoute des besoins et adapte son intervention en fonction.</li> <li>- Fait participer enseignant-e et élèves pour enrichir son intervention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvre, analyse et/ou met en pratique une démarche / des principes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'aptitudes pédagogiques et de communication pour gérer un groupe classe ainsi que différentes techniques d'animation adaptées aux élèves, à l'environnement et aux ressources disponibles.</li> <li>- Disposer de capacité à vulgariser et adapter la nature et la quantité d'informations en fonction du public.</li> <li>- Pouvoir structurer son intervention de façon à respecter le contrat établi avec l'enseignant-e.</li> </ul>
2.1 Déroulement				

	L'enseignant-e	La personne ressource	L'apprenant-e	Connaissances, compétences nécessaires à la personne ressource
<b>3. Après l'intervention</b>				
3.1 Intégration	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprend et réinvestit les activités menées.</li> <li>- Met en perspective le point de vue présenté avec d'autres points de vue et développe le sens critique des apprenant-e-s. Propose éventuellement des activités de suivi.</li> <li>- Evalue les acquisitions sur le long terme.</li> <li>- Propose éventuellement des activités de suivi.</li> <li>- Evalue les acquisitions sur le long terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donne éventuellement des références à l'enseignant-e pour l'approfondissement du sujet et selon ses objectifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prend du recul par rapport à l'intervention et se positionne par rapport à celle-ci.</li> <li>- Intègre cette intervention dans le contexte de ses apprentissages actuels.</li> </ul>	
3.2 Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evalue les apprentissages effectués par les apprenant-e-s en fonction des objectifs d'apprentissage prévus pour la séquence.</li> <li>- En cas d'évaluation de la prestation et des apprentissages, fait un retour à l'intervenant-e.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exprime son intérêt et détermine ses acquis sur la prestation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser son travail, pratiquer l'auto-évaluation, ainsi qu'une évaluation par un professionnel de l'éducation le cas échéant de façon à faire évoluer sa prestation.</li> </ul>

FEE/FED, janvier 2011, mise à jour, éducation21, mai 2015

Vos commentaires et suggestions pour l'amélioration du contenu sont les bienvenus

Catherine Corbaz : Responsable du domaine formation initiale et continue

[catherine.corbaz@education21.ch](mailto:catherine.corbaz@education21.ch)

ou

Anne Monnet : répondante romande pour le réseau des acteurs extrascolaires

[anne.monnet@education21.ch](mailto:anne.monnet@education21.ch)